

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3856 - LUNDI 26 OCTOBRE 2020

MESSAGE À LA NATION

Félix Tshisekedi appelle à une « union sacrée de la nation »



Félix Tshisekedi pendant son discours devant la nation

Tous ceux qui avaient parié sur des « décisions coupe-gorge », lesquelles décisions allaient sanctionner l'adresse du chef de l'Etat du 23 octobre, devront prendre leur mal en patience. En prenant l'option d'engager les leaders politiques et sociaux parmi les plus représentatifs sur la voie des consultations en début de cette semaine, Félix Tshisekedi entend impliquer tout le monde dans la résolution de la crise, se refusant d'en faire une affaire personnelle. La série de contacts qu'il vient d'initier visent à recueillir les opinions de ses différents interlocuteurs à l'effet de créer, a-t-il dit, « une union sacrée de la nation » autour des objectifs de refondation de l'action gouvernementale.

Page 2

CONSULTATIONS DES LEADERS SOCIAUX POLITIQUES

Possible entrevue entre Félix Tshisekedi et Martin Fayulu



Martin Fayulu

Au regroupement politique Lamuka, l'on préfère se donner un peu de temps avant de se prononcer sur le message du chef de l'Etat du 23 octobre. Le parti de Martin Fayulu, l'Engagement pour la citoyenneté et le développement n'exclut pas la possibilité d'une entrevue entre Félix Tshisekedi et son leader qui détient, par devers lui, une proposition de sortie de crise. A noter que les relations entre les deux hommes se sont détériorées à Genève en 2018, lorsque Félix Tshisekedi, à l'époque président de l'Union pour la démocratie et le progrès social, avait retiré sa signature de l'accord qui avait désigné Martin Fayulu comme candidat commun de l'opposition.

Page 3

BIODIVERSITÉ POUR LA STABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

L'UE réitère son soutien à l'Alliance Virunga

La conférence de presse tenue le 16 octobre dans la bibliothèque du Centre Wallonie Bruxelles à Kinshasa, dans le cadre du National Press Club-RDC, a permis à l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Jean-Marc Chantaigner, de confirmer le soutien de son organisation au Parc national de Virunga (PNVi) pour la stabilisation et le développement de la RDC.

L'organisation européenne, qui est le principal bailleur de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, considère que l'échelle à laquelle la conservation de la biodiversité agit comme levier de stabilisation dans l'une des régions les plus conflictuelles au monde, est un exemple pionnier pour sa vision dans son Green Deal

Page 5

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Felco a vu le jour



Elisabeth Mweya T., Elfia Elesse, Yolande Elebe, et Nadège Bope animant la conférence de presse

La bibliothèque du Centre Wallonie-Bruxelles a servi de cadre à la conférence de presse organisée pour la présentation de la nouvelle organisation féminine, Felco, présidée par son initiatrice, l'écrivaine Yolande Elebe Ma Ndembo, le 21 octobre en fin de matinée. La force et le principal atout des Femmes de lettres congolaises (Felco) reposent sur la diversité de ses membres. L'association pensée par l'écri-

vaine Yolande Elebe, elle-même auteure de deux exceptionnels recueils de poèmes *Le Bictari* et *Divagations*, est à l'image d'une mosaïque, une combinaison de talents travaillant à se construire une belle destinée commune. L'objectif primordial de l'association est de « promouvoir les œuvres des femmes de lettres congolaises ».

Page 4

ÉDITORIAL

Engouement

Cela était prévisible que la célébration, cette semaine, dans la capitale congolaise, de l'initiative « De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique » constituerait un lieu de réflexion autour des quatre-vingts-ans d'une expérience dont les historiens n'ont pas encore entièrement livré les forces et les faiblesses. Un engouement à la dimension de l'événement a effectivement pris corps en prévision de sa tenue, à travers le nombre remarquable et aussi la qualité des contributions acheminées par diverses sensibilités dans le cadre du colloque international qui le sous-tend.

Au-delà de la dimension historique de ces célébrations, les experts et personnalités de divers horizons qui ont souhaité s'exprimer par écrit ou par visioconférence sur ce passé qu'ont en partage la France, le Congo, l'Afrique et plus loin la communauté francophone, ont mis en avant l'intérêt d'un débat qui ne doit pas être occulté. Sur les aspérités de la colonisation, comme sur les espérances véhiculées dans les espaces territoriaux concernés au moment où la défaite des nazis a restructuré le discours des décideurs de l'époque, la trentaine de communications proposées au colloque sont un bel hommage rendu à De Gaulle et à Brazzaville.

Du Canada à la France, du Congo Brazzaville au Congo Kinshasa comme on aime nommer les deux pays « voisins » par leurs capitales pour les distinguer, en passant par le Tchad, la Centrafrique et le Cameroun, il y a lieu de considérer les retrouvailles de la capitale congolaise, les 27 et 28 octobre, dans la dimension qui leur va bien : celle qui indique qu'il y aura toujours à dire entre la France et les pays africains qui constituèrent naguère avec elle, une communauté d'intérêts marquée par tant d'appréhensions, et n'ayant jamais, au moins jusqu'à ce jour, déclaré ne plus être en mesure de dialoguer.

Autant fonder la certitude qu'au sortir de ce rendez-vous que Brazzaville s'est donnée le temps d'organiser en partenariat avec Paris, la Fondation Charles de Gaulle et l'Afrique représentée, l'histoire entre partenaires ne cessera jamais de s'écrire. L'avenir de leurs relations en dépend.

Le courrier de Kinshasa

MESSAGE À LA NATION

Félix Tshisekedi appelle à une «union sacrée de la nation» Tous

ceux qui avaient parié sur des « décisions coupe-gorge », lesquelles décisions allaient sanctionner l'adresse du chef de l'Etat le vendredi 23 octobre, devront prendre leur mal en patience. Ce n'est qu'une partie remise.

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui connaît parfaitement les attentes de son peuple, voudrait faire les choses selon les règles de l'art, sans précipitation inconsidérée. En optant pour une démarche consensuelle dans la résolution de la crise institutionnelle qui prévaut actuellement dans le pays, il rabat du coup le caquet à tous ceux qui lui prêtent des intentions de confiscation du pouvoir à des fins autocratiques.

En prenant l'option d'engager les leaders politiques et sociaux parmi les plus représentatifs sur la voie des consultations en début de cette semaine, Félix Tshisekedi entend impliquer tout le monde dans la résolution de la crise, se refusant d'en faire une affaire personnelle. La série de contacts qu'il vient d'initier visent à recueillir les opinions de ses différents interlocuteurs à l'effet de créer, a-t-il dit, « une union sacrée de la nation » autour des objectifs de paix, de sécurité et de développement assignés à son mandat. Un nouveau concept qui revêt tout son sens au vu de l'évolution des enjeux de l'heure sur le plan politique. « Ces consultations visent la refondation de l'action gouvernementale autour des principes de participation à la gestion du pays », a-t-il expliqué. Une phrase qui en dit long sur sa détermination à recadrer et à booster l'action gouvernementale actuellement en proie à des contradictions de nature à hypothéquer la matérialité du programme pour lequel le peuple l'a élu.

Deux ans après la fameuse alternance pacifique, des divergences continuent de plomber l'accord FCC-Cach et portent curieusement

sur des enjeux majeurs liés à la vie de la nation (paix, sécurité, Céni, organisation des élections, gestion du portefeuille de l'Etat, territoriale, indépendance de la justice, instauration d'un Etat de droit, etc.). Là-dessus, Félix Tshisekedi a, de nouveau, réitéré son attachement à un large consensus national pour trouver des solutions idoines à toutes ces questions qui, a-t-il dit, « ne peuvent être laissés à la merci d'un seul groupe politique ». Dans tous les cas, le bilan à demi-teinte de la gestion consensuelle du pays le pousse à scruter d'autres voies de sortie avec, en toile de fond, l'hypothèse d'une redistribution des cartes au sein de l'exécutif national et Félix Tshisekedi a eu des mots justes pour confirmer une telle perspective. La décision qui découlera de cette série de consultations « n'excluront aucun cas de figure », a-t-il déclaré, tout en promettant de revenir dans une nouvelle adresse pour en faire part à la nation congolaise.

L'on est donc sur le qui-vive. Les lignes vont certainement bouger. Ayant sans doute mesuré le côté contre-productif du partenariat politique conclu à l'époque, dans un contexte de recomposition de l'espace politique telle qu'imposée par les résultats électoraux de janvier 2019, Félix Tshisekedi veut dorénavant s'affranchir des « pesanteurs ou écueils inhérents aux pratiques politiciennes » qui retardent ou affaiblissent la réalisation de son programme.

Tout compte fait, c'est un Félix Tshisekedi très combatif, tenace et déterminé à affirmer son leadership qui s'est prêté, debout, devant les caméras, ce vendredi, bien ancré dans sa casquette de repré-

sentant de la nation, de symbole de l'unité nationale et de garant du bon fonctionnement des institutions. Tout en renouvelant l'engagement de son serment de ne jamais trahir le Congo, il a mis en garde tous ceux qui, dans la classe politique, « s'évertuent à créer ou à entretenir des entraves au progrès, animés qu'ils sont par une simple stratégie politique ou de positionnement individuel par la haine tribale, la rancœur, ou par la poursuite de la prédation en toute impunité ». Et d'égrener cette phrase interpellatrice qui témoigne de sa volonté d'être au-dessus de la mêlée et d'assurer, par son arbitrage, en vertu de l'article 69 de la Constitution, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et des institutions, ainsi que la continuité de l'Etat. « Je ne laisserai aucun engagement politique, de quelque nature que ce soit, primer sur mes prérogatives constitutionnelles et sur l'intérêt supérieur du peuple congolais ». C'était tout dire.

A tout prendre, le discours de Félix Tshisekedi du vendredi aura eu le mérite de recadrer la vie institutionnelle du pays qui sombrait dans une espèce de léthargie coupable exacerbée par des polémiques de bas étage sur fond de luttes de positionnement. Le FCC peut, dès lors, être rassuré qu'il n'a plus le même partenaire du 24 janvier 2019. L'homme s'est véritablement émancipé et se confie de plus en plus au souverain primaire. « Le salut du peuple est la loi suprême », a-t-il tranché. C'est clair, le cinquième président du Congo indépendant a choisi son camp...

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NOUVELLES CONCERTATIONS POLITIQUES

Possible entrevue entre Félix Tshisekedi et Martin Fayulu

Comme il fallait s'y attendre, l'adresse du chef de l'Etat du 23 octobre a donné lieu à une série de réactions en sens divers. Si, pour les uns, Félix Antoine Tshisekedi a pris la bonne option en engageant le pays sur la voie de nouvelles consultations en vue de mise en place d'une Union sacrée pour la nation ; pour les autres, il a simplement botté en touche.

Au regroupement politique Lamuka du chef de file Martin Fayulu, l'on préfère se donner un peu de temps avant de se prononcer sur le message du chef de l'Etat. Entre-temps, le parti de Martin Fayulu, l'Engagement pour la citoyenneté et le développement, n'exclut toute possibilité d'une entrevue entre Etienne Tshisekedi et son leader qui détient, par devers lui, une proposition de sortie de crise. « *Nous sommes humains, vous savez que même dans les guerres les plus atroces, on finit toujours par se parler* », a-t-on signifié.

Il est à noter que les relations entre les deux hommes se sont détériorées à Genève en 2018, lorsque Félix Tshisekedi, à l'époque président de l'Union pour la démocratie et le progrès social, avait retiré sa signature de l'accord qui avait désigné Martin Fayulu comme candidat commun de l'opposition. Insatisfait des

résultats électoraux publiés par la Céni, Martin Fayulu a enfourché la trompette de la contestation au point de devenir le chantre de la vérité des urnes mettant en cause la légitimité du leadership actuel.

Au niveau de la Nouvelle société civile congolaise, l'on se dit satisfait de la communication du chef de l'Etat tout en l'exhortant d'aller au bout de sa logique en démantelant toute force qui fait obstruction à l'avancement du pays en procédant à la recomposi-

tion de l'espace de gestion de la gouvernance de la République. Même ressentiment à l'Association congolaise pour l'accès à la justice qui souhaite à ce que les pourparlers que le chef de l'Etat va entamer cette semaine puissent déboucher sur la mise en place d'un gouvernement qui va réunir toutes les grandes forces politiques et sociales sur la base d'un programme censé mettre exclusivement en avant les intérêts du pays. D'autres personnalités politiques, comme le haut

représentant du chef de l'Etat, Kitenge Yesu, soutiennent l'option prise par Félix Tshisekedi d'organiser de nouvelles consultations. « *Nous étions en coalition, c'était comme une voiture, qui ne peut pas avoir deux chauffeurs. La voiture n'a qu'un seul chauffeur (...) C'est pourquoi le président de la République a dit que je rentre vers le peuple, qu'il me dise ce qu'il veut que je fasse. Ce que le président a décidé n'exclut personne* », avait-il indiqué, ce week-

end, dans la foulée de la sortie officielle de la plate-forme Coalition nationale populaire.

Des soutiens à la démarche présidentielle ne cessent de se multiplier dont celle de l'Eglise catholique assortie néanmoins de quelques observations. « *Le pays tel que piloté par la coalition actuelle au pouvoir ne sert pas les intérêts des populations. Que le chef de l'Etat entrevue une autre solution politique en passant par les consultations. Nous saluons cette initiative si c'est avec l'intention vraiment de servir la population* », a dit le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, l'abbé Donatien N'shole. Et de marteler : « *Si c'est pour partager le pouvoir et oublier encore une fois le peuple, ça personne n'acceptera* ».

Alain Diasso

« Nous étions en coalition, c'était comme une voiture, qui ne peut pas avoir deux chauffeurs. La voiture n'a qu'un seul chauffeur (...) C'est pourquoi le président de la République a dit que je rentre vers le peuple, qu'il me dise ce qu'il veut que je fasse. Ce que le président a décidé n'exclut personne »

AFFAIRES

Reprise des partenariats belgo-congolais

Un an après l'investiture du Président Felix Tshilombo Tshisekedi, la visite de la Première ministre belge Sophie Wilmès avait permis, en février dernier, un rapprochement entre la RD Congo et la Belgique à plusieurs niveaux, dont la reprise du partenariat public privé/Senapi de la RDC - Groupe Joos en Belgique.

Pour mémoire, sur cette même lancée, le 4 mars 2020, Jean Baudouin Mayo Mambembe, vice-Premier ministre, ministre du Budget, signait avec le Groupe Joos, en respect avec la procédure de passation des marchés publics en RDC pour le compte de Senapi, un partenariat de 10 ans. Ledit partenariat marquait, entre autres, la reprise des relations belgo-congolaises qui avaient été rompues pendant presque deux décennies.

Il était prévu que le Groupe Joos en Belgique, retenu pour la circonstance, reprenne la production des documents sécurisés à long terme afin de remettre sur les rails le Senapi. Mais les contraintes sanitaires liées



Groupe de stagiaires congolais de Senapi à Turnhout en Belgique pour une formation intensive Crédit photo : Pellicules Images à la pandémie de la covid-19 ont empêché de rendre effective dans l'immédiat cette nouvelle collaboration. Jusqu'au 10 octobre dernier, cinq techniciens, ainsi que le directeur général Hugo Lolaka Lomboto et son adjoint, Yussuf Bin Sambu, se trouvaient à Turnhout en Belgique pour une formation intensive, en vue de se mettre à jour sur les machines actuelles dont les premières lignes de montage devraient être envoyées sur Kinshasa puis sur toute l'étendue de la RDC.

Le Senapi a été créé suivant le Décret 09/54 du 3 décembre 2009 et placé sous l'Autorité directe du Ministre en charge du Budget de la RDC. Il exerce ses activités sur l'ensemble du territoire national et a pour missions d'approvisionner et d'imprimer en faveur de l'Etat (Ministères, Administration Publique, Etablissements Publics, Etablissements d'enseignement de l'Etat, Service Publics, ...). A ce jour, le Senapi compte près de huit cents employés. Les stagiaires qui sortent de cette imprimerie nationale sont ravis et désireux de partager leur savoir afin de redonner un nouveau souffle à ce service public.

Marie Alfred Ngoma

BWB-KINSHASA

Les Felco déterminées à promouvoir les œuvres des écrivaines congolaises

Les Femmes de lettres congolaises (Felco) ont animé, le 21 octobre, une conférence de presse à la Bibliothèque Wallonie-Bruxelles (BWB) de Kinshasa pour dire que les enjeux de l'heure imposent à la femme congolaise à s'impliquer dans tous les secteurs d'activités et, surtout, dans celui de la culture et de la pensée qui, du reste, sont le socle sur lequel toute nation s'élève ou se meurt.

Dans son speech, Yolande Elebe Ma Ndemo, présidente de Felco, a laissé entendre que les réalités de la RDC qui se meut en un État démocratique et pluriel demandent une implication réelle de la femme de lettres. Cette dernière, dit-elle, qui par ses écrits mais surtout par sa pensée, peut porter notre nation vers une réflexion et un engagement plus grand sur la condition sociale de sa population. "C'est ainsi qu'est née l'idée de créer cette association qui réunirait des femmes de lettres: écrivains, poétesses, dramaturges, conteuses, rappeuses, slammeuses, philosophes, juristes, journa-

listes, érudits, professeures et libres penseuses. Toutes générations confondues", a fait savoir Yolande Elebe Ma Ndemo devant la presse. A l'en croire, cette ONGD/ASBL Felco peut accomplir toute autre action se rattachant de manière directe ou indirecte, en tout ou en partie, à ses objectifs ou pouvant en apporter le développement ou en faciliter la réalisation. En plus, elle peut aussi prêter son concours et/ou s'intéresser à toute activité allant dans le sens de ses objectifs. Sans doute, elle va exercer ses activités sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

En somme, les femmes de lettres congolaises sont déterminées à atteindre leurs objectifs de promouvoir les œuvres des écrivaines congolaises; activer le plaidoyer pour l'introduction plus importante dans la programmation scolaire des femmes de lettres congolaises; aider et faciliter les femmes de lettres congolaises à éditer leurs œuvres et à les vulgariser; organiser des salons littéraires des femmes aspirantes au monde du livre; intégrer les réseaux africains et internationaux des femmes de lettres pour un épanouissement positif, sans oublier de concevoir des actions socioculturelles

de développement pour un encadrement des jeunes femmes de lettres.

Zoom sur Yolande Elebe Ma Ndemo

Yolande Elebe Ma Ndemo est la présidente de l'association Felco qui, d'ailleurs, est une écrivaine congolaise, femme de lettres, très engagée dans la promotion de l'écriture qu'elle considère comme la pierre de lance d'une société. Passionnée de la littérature dès sa plus tendre enfance, auteure de deux recueils de poème en vogue dans le monde littéraire, à savoir "le Bictari" et "Divagations". Elle a réuni autour d'elle les femmes de lettres

congolaises, notamment Elisabeth Mweya Tolande auteure de plusieurs œuvres et remporté de nombreux prix, à l'instar de "Remons de feuilles" en 1974, le récit "Ahata", suivi de "La Damnée", "Moi, femme, je parle" en 1994, ainsi que d'autres œuvres encore inédites. Elle a, en effet, remporté en 1966 le prix de poésie "Sébastien Ngonso", à l'université de Kinshasa. Elle fut lauréate du concours littéraire "Président Joseph Désiré Mobutu" en 1970 et a reçu la médaille de bronze du mérite des arts sciences et lettres en 1976.

Christian Okende (stagiaire)

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Felco a vu le jour

La bibliothèque du Centre Wallonie-Bruxelles a servi de cadre à la conférence de presse organisée pour la présentation de la nouvelle organisation féminine, Felco, présidée par son initiatrice, l'écrivaine Yolande Elebe Ma Ndemo, le 21 octobre en fin de matinée.

La force et le principal atout de Femmes de lettres congolaises (Felco) reposent sur la diversité de ses membres. L'association pensée par l'écrivaine, Yolande Elebe, elle-même auteure de deux exceptionnels recueils de poèmes Le Bictari et Divagations, est à l'image d'une mosaïque, une combinaison de talents travaillant à se construire une belle destinée commune. Elle réunit à cet effet poétesses, dramaturges, conteuses, rappeuses, slameuses, philosophes, juristes, journalistes, érudites, professeures et libres penseuses de toutes générations confondues. « Chacune a une expérience personnelle avec la littérature, certaines l'ont forgée à la suite d'un héritage familial, d'autres à l'école, etc., chacune a son histoire avec elle », a souligné la présidente de Felco.

L'objectif primordial de l'association tel qu'énoncé lors de la conférence de presse vise essentiellement à « promouvoir les œuvres des femmes de lettres congolaises ». Cette ambition partagée passe par une conjugaison de plusieurs activités à mener sur le court, le moyen et le long terme. Les membres sont unanimes quant à la nécessité d'« activer le plaidoyer pour l'introduction plus importante dans la programmation scolaire des femmes de lettres congolaises ». Et pour y prétendre, il faut en amont s'assurer une disponibilité d'ouvrages pour mener correctement cet office



Elisabeth Mweya T., Elfia Ellesse, Yolande Elebe, et Nadège Bope animant la conférence de presse (Adiac)

pédagogique. Ce à quoi Felco entend dès lors s'employer quitte à « aider et faciliter les femmes de lettres congolaises à éditer leurs œuvres et à les vulgariser ». D'autre part, la vulgarisation passe aussi par des activités dédiées, notamment « organiser des salons littéraires des femmes aspirantes au monde du livre » ou « concevoir des actions socioculturelles de développement pour un encadrement des jeunes femmes de lettres ». Par ailleurs, Felco a la perspective de s'étendre tant que faire se peut à l'échelle nationale et même Yolande Elebe veut « ratisser beaucoup plus large » en invitant les femmes

de lettres congolaises de l'étranger à rejoindre ses rangs, en vue de s'assurer le rayonnement qu'elle mérite. L'association veut faire en sorte d'« intégrer les réseaux africains et internationaux des femmes de lettres pour un épanouissement positif ».

Une adhésion gratuite à Felco Gonflées à bloc, comme l'ont fait savoir Elisabeth Mweya Tol'ande, Yolande Elebe, Elfia Ellesse et Nadège Bope de concert avec Yolande Elebe jeudi, elles ne vont lésiner sur aucun effort. Quitte à faire feu de tout bois, « l'ONGD/ASBL Femmes de lettres congolaises peut accomplir toutes autres

actions se rattachant de manière directe ou indirecte, en tout ou en partie, à ses objectifs ou pouvant en apporter le développement ou en faciliter la réalisation ». Ce qui inclut aussi de « prêter son concours et/ou s'intéresser à toute activité allant dans le sens de ses objectifs ».

Gratuite, l'adhésion à l'association, a indiqué Yolande Elebe, se fera via le site de Felco. En attendant son lancement, « pour l'instant, un courrier est envoyé à quelques femmes de lettres répertoriées un document de présentation accompagné d'une fiche d'adhésion », a souligné la présidente. Pour

l'heure, le directoire aux commandes desquelles elle préside a pour vice-présidente Nadège Bope, secrétaire générale Fédorah Bikay, secrétaire générale adjointe Soraya Odia et conseillères Laëticia Lakubu, Ange Kasongo ainsi que Diane Bajika présentées à la conférence de presse. Néanmoins, signale-t-on, plusieurs auteures congolaises sont déjà membres à l'instar de la doyenne Elisabeth Mweya Tol'ande, médaillée de bronze du mérite des arts sciences et lettres en 1976, Maguy Bizwaza et Elfia Ellesse.

Nioni Masela

BIODIVERSITÉ POUR LA STABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

L'UE réitère son soutien à l'Alliance Virunga

L'organisation européenne, qui est le principal bailleur de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, considère que l'échelle à laquelle la conservation de la biodiversité agit comme levier de développement et de stabilisation dans l'une des régions les plus pauvres et conflictuelles au monde est un exemple pionnier pour sa vision dans son Green Deal.

La conférence de presse tenue le 16 octobre dans la bibliothèque du Centre Wallonie Bruxelles à Kinshasa, dans le cadre de du National Press Club- République démocratique du Congo (RDC), a permis à l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Jean-Marc Chantaigner, de confirmer le soutien de cette organisation au Parc national de Virunga (PNVi) pour la stabilisation et le développement de la RDC. Après le film-documentaire sur le PNVi, qui constitue une carte de visite de cette aire protégée, qui présente ses avantages, ses atouts et ses défis, le chef de la délégation de l'UE en RDC, l'ambassadeur Jean-Marc Chantaigner a explicité l'apport de l'UE dans ce partenariat construit avec l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) dans le cadre de l'Alliance Virunga, qui est, selon lui, l'appui à la lutte contre l'insécurité et la lutte contre la pauvreté. « Il s'agit de valoriser ce parc, de valoriser les eaux qu'il couvre, l'économie verte, de créer des centaines des milliers d'emplois », a expliqué Jean-Marc Chantaigner.



A son tour, le directeur général de l'ICCN, Cosma Wilungula, a loué la maîtrise du sujet, de la biodiversité en RDC et du PNVi, de l'ambassadeur de l'UE. Cela, a-t-il relevé, démontre de l'intérêt alors que nombreux dans le pays n'ont pas fait cela, tout en étant enfants du pays.

Un partenariat pour lutter contre la pauvreté

Parlant de l'apport de l'UE dans la conservation de la biodiversité de la RDC, le pasteur

Jean-Marc Chantaigner et Cosma Wilungula lors de cette activité. Adiac qui a permis de trouver des ressources alternatives pour cette population. Le pasteur Cosma Wilungula a, en effet, rappelé que ce financement a donné au PNVi la possibilité de la création de près de cent-vingt mille emplois, considérée comme un atout majeur qui peut permettre de répondre à la question sur la création de l'emploi et de lutte contre la pauvreté. Pour le directeur général de l'ICCN, cette attention dans la conservation de la biodi-

versité constitue également un grand apport dans la lutte contre le changement climatique. Ces exposés ont permis aux professionnels de la presse présents à l'activité de poser des questions d'éclaircissement aux deux personnalités présentes dans la salle ainsi qu'aux deux autres intervenants qui étaient sur place, dans le PNVi, au Kivu.

L'Alliance Virunga, rappelle-t-on, est un partenariat qui réunit les autorités publiques, la société civile et le secteur privé liés géographiquement au PNVi autour d'une vision commune du développement durable et inclusif. Elle est également un programme de grande envergure qui entend valoriser de façon durable l'énorme potentiel de développement économique de cette aire protégée. L'Alliance Virunga poursuit trois objectifs que sont la conservation des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté et la promotion de la paix. L'UE soutient, depuis plus de trois décennies, le PNVi et de façon plus intensifiée depuis le lancement de l'Alliance Virunga.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

SANTÉ PUBLIQUE

La campagne de vaccination de routine lancée à Bouansa

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé le 23 octobre à Bouansa, dans le département de la Bouenza, la semaine de santé de la mère et de l'enfant qui sera ponctuée, entre autres, des vaccinations pour prévenir plusieurs pathologies dont la polyomyélite. L'opération se fera sur toute l'étendue du territoire national jusqu'au 30 du mois en cours.

Il y aura intensification des interventions à haut impact sur la vaccination, le dépistage et la prise en charge des cas de malnutrition, la planification familiale, la consultation prénatale. « Les bénéficiaires sont des enfants de cinq ans, les femmes en âge de procréer et celles qui sont enceintes », a expliqué la ministre en charge de la Santé avant de lancer l'opération de vaccination. Depuis la survenue de la pandémie de Covid-19, en effet, une baisse significative de fréquentation des structures hospitalières est constatée. Une situation qui impacte négativement les acquis de ces dernières années en termes d'amélioration des indicateurs de santé de la mère et de l'enfant, à en croire Jacqueline Lydia Mikolo.

Le responsable de la section de suivi et développement de l'enfant du bureau de l'Unicef au Congo, Soliou Badarou, a salué l'initiative qui selon lui



La ministre en charge de la Santé lançant la campagne de vaccination

permet d'offrir les services essentiels de santé aux populations installées dans les zones difficiles d'accès. Ces services ont été négativement impactés par la Covid-19, a-t-il rap-

porté et de poursuivre: « Une réduction de 10% concernant la vaccination et 30% s'agissant des enfants malnutris ».

Satisfait de ce que les activi-

tés de la semaine de santé de la mère et de l'enfant soient lancées dans une localité de l'intérieur du pays avant de s'étendre dans les onze autres départements, le maire de

la communauté urbaine de Bouansa, Justin Aimé Mampossi Ngoko, a invité les populations à répondre massivement car tout est gratuit. « Le fait que Bouansa soit le point de départ de cette opération faite de vaccination, de prise en charge de la malnutrition et autres suppose qu'aucune couche sociale n'est mise à l'écart en matière de santé. Les personnes les plus vulnérables sont ainsi épargnées de certaines dépenses », a-t-il indiqué.

Avant de quitter Bouansa, la ministre en charge de la Santé a mis à la disposition du Centre de santé intégré de la localité des équipements médico-techniques, le personnel contractualisé a été installé. A environ vingt kilomètres de là, la même chose a été faite à l'hôpital de référence de Lou-tété. Le district sanitaire de la localité couvre une population totale de 65069.

Rominique Makaya

BRAZZAVILLE

Démantèlement d'un réseau de falsificateurs des bulletins scolaires

Avec le concours de la gendarmerie, la direction de lutte contre la fraude en milieu scolaire du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a mis la main sur un groupe de jeunes qui, en complicité avec certains enseignants, falsifient les bulletins pour faciliter les transferts des élèves et leur passage en classe supérieure, moyennant de l'argent.



Les membres du réseau démantelé

« Le réseau établi de faux bulletins pour les élèves qui échouent dans les écoles privées afin qu'ils obtiennent des transferts dans les écoles publiques en classe supérieure », a expliqué Stanislas Makani, directeur de l'orientation et des œuvres scolaires. Ce dernier a indiqué qu'environ quatre cents dossiers irréguliers, venant des écoles privées, ont été identifiés.

Les falsificateurs arrêtés par la gendarmerie ont reconnu les faits mis à leur charge. « J'ai falsifié les bulletins d'une école privée. Je l'avais fait pour aider la sœur d'un ami qui avait échoué dans une école privée. C'est pour faux et usage de faux que je suis arrêté », a expliqué un étudiant. Un des enseignants ayant agi en complicité a, quant à lui, reconnu avoir

photocopié un reçu de l'orientation et des œuvres scolaires sans validité pour faciliter l'opération. Le directeur de la lutte contre la fraude en milieu scolaire, Frédéric Menga, a demandé aux parents de ne pas se laisser abuser et de respecter la procédure d'inscription. « Le transfert est fait suivant le circuit normal entre la direction des orientations et les établissements scolaires, moyennant la somme de 2500FCFA. Alors qu'en passant par des réseaux mafieux, on débourse 30 000FCFA pour falsifier les notes et les bulletins », a-t-il fait savoir. Pour l'heure, la gendarmerie poursuit les enquêtes pour dénicher d'autres falsificateurs et permettre à la justice d'établir les responsabilités de chaque acteur.

R.M.

CORONAVIRUS

Le point sur la pandémie dans le monde au 23 octobre 2020

Nouveaux bilans, nouvelles mesures et faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Des cas positifs au Raja Casablanca

La demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique qui devait être jouée samedi entre le Raja et Zamalek a été reportée au 1er novembre en raison de cas de Covid-19 dans l'équipe marocaine, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

La CAF a été informée mardi de huit cas de Covid-19 parmi les joueurs du Raja de Casablanca, ainsi que du «confinement» du club pendant une semaine, jusqu'au 27 octobre», écrit l'instance africaine dans un communiqué.

Le Maroc a enregistré à ce jour plus de 182.580 cas de contamination au nouveau coronavirus, dont 3.079 décès.

«Grave inquiétude» dans 23 pays de l'UE

L'évolution de l'épidémie suscite désormais une «grave inquiétude» dans 23 pays de l'Union européenne, ainsi qu'au Royaume-Uni, selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).

Tous les pays de l'UE à l'exception de la Finlande, Chypre, l'Estonie et la Grèce entrent désormais dans cette catégorie, contre sept il y a un mois, précise-t-il.

... et l'Europe se referme

Avec l'élargissement du couvre-feu en France et en Italie, les reconfinements de l'Irlande, du Pays de Galles et de villes portugaises, l'Europe, qui comptabilise déjà plus de 258.000 décès et plus de 8,2 millions de cas, se referme encore un peu plus face à la deuxième vague du Covid-19.

Le Premier ministre polonais a annoncé vendredi que tout le pays allait passer en «zone rouge», avec des fermetures partielles des écoles primaires et des restaurants.

En France le couvre-feu sera étendu samedi à 38

nouveaux départements et à la Polynésie, soit 46 millions de Français, pour faire face à une circulation du virus «extrêmement élevée».

Des millions de Britanniques se voient imposer vendredi des restrictions locales durcies.

Plus de 41,7 millions de cas dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.139.406 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi à 11h00 GMT. Plus de 41,7 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués.

Les États-Unis sont le pays le plus touché avec 223.059 décès, suivi par le Brésil (155.900 morts), l'Inde (117.306), le Mexique (87.894) et le Royaume-Uni (44.347).

Responsables palestiniens contaminés

Deux autres hauts responsables palestiniens basés en Cisjordanie, un ministre et un membre du comité central de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), ont été testés positifs après le négociateur en chef des Palestiniens Saëb Erakat, hospitalisé dans un état «critique», a indiqué l'un d'eux à l'AFP.

Ministre de la Santé fautif en Tchéquie

Le ministre tchèque de la Santé s'est retrouvé vendredi sous le feu des critiques après avoir été surpris par un photographe en train de sortir d'un restaurant qui aurait dû être fermé en vertu des restrictions anti-Covid imposées par sa propre administration.

Roman Prymula a également ignoré l'obligation de porter un masque en montant dans sa voiture avec chauffeur.

D'après AFP

JOURNÉE DES NATIONS UNIES

Le Congo réaffirme son attachement au multilatéralisme

A l'occasion du 75^e anniversaire de l'ONU, le gouvernement de la République du Congo a publié, le 23 octobre, une déclaration rendue publique par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso.

« La crise sanitaire mondiale nous interpelle tous sur la nécessité de renforcer la solidarité internationale, afin de bâtir des stratégies de riposte efficaces contre cette pandémie qui a déjà fragilisé la plupart des économies dans le monde », a déclaré le ministre.

En effet, dans un contexte marqué par la crise liée à la Covid-19, l'Organisation des Nations unies (ONU), a-t-il indiqué, reste le cadre idéal pour la mobilisation de l'action internationale. « L'action collective dans la recherche de solutions durables demeure une voie incontournable », a-t-il précisé.

« Aussi la République du Congo réaffirme-t-elle son attachement au multilatéralisme, seul cadre vers lequel doivent converger tous nos efforts pour répondre aux immenses attentes des peuples du monde et des nombreuses populations souvent dans la détresse », a ajouté Jean-Claude Gakosso.

Pour le Congo, le multilatéralisme ne peut prospérer que dans un système « global juste et équitable ». « Un système qui soit à l'image, non plus des fantasmes du passé, mais des évolutions et des réalités de notre temps. D'où, l'impérieuse nécessité de réformer son outil de référence qu'est le Conseil de sécurité, afin qu'il assure une représentation plus juste, plus équitable et plus honnête de tous les continents ».

« Sur ce chantier, l'Afrique a une position commune. Une position conciliante et consensuelle, scellée à Ezuwini, que mon pays n'a jamais cessé de défendre, et ce, depuis plus d'une décennie », a poursuivi Jean Claude Gakosso.

Sur la question de la marginalisation croissante de l'Afrique, il estime que, « les pays africains ne peuvent indéfiniment s'accommoder d'être marginalisés dans les cercles où se décide l'avenir du monde dont il fait partie ».

La voix de l'Afrique, a-t-il insisté, « doit être entendue partout, y compris au sein du Conseil de sécurité des Nations unies où les justes, s'il en existe encore dans ce monde, devraient leur faire de la place en tant que membres permanents, à part entière, avec droit de veto ».

Soulignant le rôle « irremplaçable » que l'ONU n'a cessé de jouer depuis sa création, il y a soixante-quinze ans, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que, « ses idéaux de paix et de sécurité collective, de droit de l'homme et de développement partagé sont aujourd'hui plus pertinents que jamais ». En cette journée commémorative, le gouvernement congolais a voulu également rendre « un hommage mérité » aux pères fondateurs de cette Organisation. « Ils nous ont légué un précieux héritage, porteur d'espoir pour les générations présentes et futures ». Il a salué également « l'immense travail accompli par l'ONU, notamment, en mobilisant la communauté internationale contre les injustices, les inégalités, les antagonismes, la pauvreté et l'extrême pauvreté dans le monde ».

Placée sur le thème : « l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme-faire face à la Covid-19 par une action multilatérale efficace », la journée des Nations unies, a dit le ministre des Affaires étrangères, « est un moment de grand intérêt pour la communauté internationale, aujourd'hui affectée par la pandémie ».

Yvette Reine Nzaba

NECROLOGIE

La famille Zolabantou et la grande famille « Bana Mbinda » ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et ami, Gervais Zolabantou, survenu le 18 octobre à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis rue Nkoua, au quartier Nzoko terminus Kinsoundi, non loin de la station-service Puma. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.



CITOYENNETÉ

Plus de 1500 autochtones de la Likouala en attente des actes de naissance

Les agents du projet « campagne d'enregistrement tardif des naissances en milieu autochtones » procèdent depuis le mois de septembre dernier, à l'identification des enfants non déclarés à l'état-civil vivant dans les localités du département de la Likouala.



Les agents du projet lors du processus d'identification

Au terme de l'étape d'identification en cours, les autochtones n'ayant pas des pièces d'état-civil bénéficieront de ces documents qui sont nécessaires pour l'existence d'un citoyen. Financé par l'ambassade de la République de France au Congo, ce projet vise à délivrer des pièces d'état civil, particulièrement des actes de naissance à trois cent-dix autochtones de la commune d'Impfondo, ainsi qu'à plus de cinq cent-cinquante du district de Bétou et six cent-quarante d'Enyellé. Pour une durée d'un an, le projet sur la campagne d'enregistrement tardif de naissances en milieu autochtones sera exécuté en trois phases. Il s'agit d'abord du recensement ou identification des per-

sonnes non déclarées à l'état-civil puis de la signature des réquisitions par le procureur et l'établissement des actes de naissance par les autorités administratives locales.

« Ces actes de naissance seront plastifiés parce que nos amis autochtones ont une vie instable. Nous savons que lors des intempéries, ils perdent souvent leurs biens alors, nous devons d'ores et déjà protéger ces documents », a déclaré André Mpemba Bouetoumoussa, coordonnateur de ce projet.

Il a, par ailleurs, ajouté que ce projet s'inscrit dans le cadre de la promotion à la citoyenneté et la participation des autochtones à la vie publique. « Sans document ad-

ministratif, notamment l'acte de naissance, il est difficile de prouver son existence, d'obtenir un travail ou aller à l'école. Etant donné que les autochtones sont souvent victimes de discrimination ou parce qu'ils ont du mal à s'exprimer en langue française, nous avons décidé de les identifier puis mettre à leur disposition des documents administratifs qui leur manquent », a ajouté André Mpemba Bouetoumoussa.

Notons que les agents de ce projet avaient initié les séances de sensibilisation des autochtones à l'importance des pièces d'état civil depuis 2018.

Rude Ngoma

CORONAVIRUS

Antonio Guterres : «La corruption risque de compromettre la bonne gouvernance»

« Acte criminel et immoral, la corruption est la trahison ultime de la confiance publique. Elle cause encore plus de préjudice en temps de crise, alors que le monde vit actuellement avec la pandémie de Covid-19 », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Pour Antonio Guterres, la lutte contre le coronavirus offre de nouvelles possibilités d'exploiter la faiblesse des systèmes de contrôle et le manque de transparence, de détourner des fonds destinés aux populations au moment où elles en ont le plus besoin. « Agissant dans la précipitation, les États omettent de contrôler les fournisseurs ou de rechercher des prix équitables », a déploré le patron des Nations unies, avertissant également que « des commerçants peu scrupuleux vendent de mauvais produits, tels que des respirateurs défectueux, des tests mal fabriqués ou des faux médicaments ». La collusion entre les personnes qui contrôlent les chaînes d'approvisionnement fait grimper « de manière scandaleuse » le prix de biens indispensables, faussant le marché et privant de nombreuses personnes de traitements vitaux hors de portée, ajoute-t-il. Il appelle

à « œuvrer ensemble pour mettre fin à ce vol et à cette exploitation en réprimant les flux financiers illicites et les paradis fiscaux ; en s'attaquant aux intérêts particuliers qui bénéficient du secret et de la corruption ; et en exerçant la plus grande vigilance sur la manière dont les ressources sont dépensées au niveau national ». Il appelle tous les Etats à créer « ensemble » et « sans délai » des systèmes plus solides de responsabilité, de transparence et d'intégrité. « Nous devons demander des comptes aux dirigeants. Les hommes d'affaires doivent agir de manière responsable », a-t-il indiqué, ajoutant qu'un espace civique dynamique et un accès ouvert à l'information sont essentiels et que les droits des lanceurs d'alerte doivent être protégés et leur courage reconnu. Selon l'ONU, les progrès technologiques peuvent contribuer à accroître la transparence et à mieux

contrôler les achats de fournitures médicales et les organismes de lutte contre la corruption doivent bénéficier d'un plus grand soutien et avoir plus de responsabilités.

La corruption est depuis toujours une source de méfiance et de colère contre les dirigeants et les gouvernements. « Mais la corruption pendant la Covid-19 risque de compromettre gravement la bonne gouvernance dans le monde et de nous éloigner encore plus des objectifs de développement durable », a prévenu le patron de l'ONU. Il invite tous les gouvernements et tous les dirigeants à faire preuve de transparence et de responsabilité et à utiliser les instruments prévus dans la Convention des Nations unies contre la corruption. « Alors que ce vieux fléau prend de nouvelles formes, combattons-le avec une détermination renouvelée », a-t-il conclu.

Noël Ndong

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

M'BAMOU HEALTH

VOTRE CENTRE DE BIEN ÊTRE
ROUVRE SES PORTES !

ACCÈS PISCINE
À PARTIR DE 4.000 XAF / JOUR

ABONNEMENT SALLE DE SPORT + PISCINE
À PARTIR DE 75.000 XAF / MOIS *

COURS DE NATATION
À PARTIR DE 6.500 XAF / HEURE

COURS D'AQUAGYM
5.000 XAF / COURS

CLUB & SPA

*TARIFS SOUMIS À CONDITIONS

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-congo

BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE

UNE MÉMOIRE PARTAGÉE
.....
27>29 OCTOBRE



DÉPARTEMENT DU POOL

Le projet Oscar 2 cible six districts

La deuxième phase du projet Oscar sera développée dans les sous-préfectures de Mindouli, Kimba, Kindamba, Vindza, Mayama et Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool.

L'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, a récemment annoncé à Mindouli, le lancement, sous peu, des activités de ce projet qui a déjà fait ses preuves dans la Bouenza.

Cofinancé par l'Union européenne et la Croix-Rouge française (CRF), à hauteur de 1 550 000 euros, soit respectivement 1 395 000 euros et 155 000 euros, ce projet durera trente-six mois. En effet, il vise, entre autres, le renforcement des capacités de la Croix-Rouge congolaise (CRC) pour une amélioration durable de la résilience de la population du département du Pool.

Il prévoit le soutien de six branches locales de la CRC; la construction de dix forages d'eau potable et de dix ouvrages d'assainissement; le financement de quatorze activités génératrices de revenus; la formation de 170 volontaires à la mobilisation communautaire et l'appui de 230 000 habitants dans les districts sanitaires.

Le président de la CRC, Christian Sédar Ndinga, a invité les volontaires du Pool à imiter leurs collègues de la Bouenza qui ont fait montre de la déter-



Raul Mateus Paula, Sédar Ndinga et le sous-préfet de Mindouli entourés des bénévoles de la CRC/Adiac

mination, de la discipline et de l'esprit de créativité pendant le déroulement de la phase 1 dudit projet.

« Nous ne pouvons pas attendre autre chose des volontaires du Pool que la même détermination, la même disci-

pline et l'esprit de créativité.

Un projet, c'est d'abord le pouvoir de créativité des volontaires parce qu'il faut l'imaginer, le concevoir, l'ordonner avant sa mise en route. C'est à nous d'utiliser ce pouvoir de créativité pour avoir des pro-

jets qui pourraient être par la suite validés, financés et mis en route », a-t-il exhorté.

Le projet Oscar c'est aussi le renforcement de la contribution de la société civile à la bonne gouvernance et au développement économique ; l'améliora-

tion de la santé des communautés par la mise en place de la démarche de premiers secours et santé à base communautaire. En effet, l'ambassadeur de l'Union européenne, qui s'est félicité des résultats obtenus lors de la première phase du projet Oscar dans la Bouenza, a demandé à la population du Pool de se préparer pour accueillir Oscar 2.

A Madingou, Raul Mateus Paula a notamment visité les locaux de la CRC et suivi la présentation du projet. Il a aussi visité le cybercafé ouvert dans le chef-lieu du département de la Bouenza et l'infirmerie scolaire du CEG réhabilitée et équipée, grâce au financement de l'Union européenne.

« Nous avons visité un projet de la Croix-Rouge, financé par l'Union européenne et nous avons constaté son impact en termes d'hygiène qui est l'une des missions de la Croix-Rouge française en coordination avec la Croix-Rouge congolaise). Ce projet a mis en place un programme d'assainissement, un cybercafé pour encourager les jeunes et avoir les sources de revenus », a-t-il commenté.

Parfait Wilfried Douniama

« ... Un projet, c'est d'abord le pouvoir de créativité des volontaires parce qu'il faut l'imaginer, le concevoir, l'ordonner avant sa mise en route. C'est à nous d'utiliser ce pouvoir de créativité pour avoir des projets qui pourraient être par la suite validés, financés et mis en route »



/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-20



ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUES AU PROFIT DU MINISTERE EN CHARGE DU PLAN

Pays : CONGO

Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : 60 230 CG

Intitulé du Marché : ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE EN CHARGE DU PLAN

Référence DAON No : N° 02 /MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-20

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition du matériel informatique au profit du Ministère en charge du Plan.

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition du matériel informatique au profit du Ministère en charge du Plan

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation

des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél: 22 614 41 81 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 03, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/06 611 63 49 / 04 032 22 81

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumis-

sionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 novembre 2020 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 27 novembre 2020 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'« une déclaration de garantie ».

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de

l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 611 63 49/04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2020

Le Coordonnateur,

Jean Noël NGOULOU

AGRICULTURE

Les résultats à mi-parcours du Pdac satisfaisants

Mis en œuvre il y a deux ans, le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), présente à ce jour des résultats acceptables.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo, l'a annoncé lors d'une conférence qu'il a animée, le 23 octobre à Brazzaville.

A mi-parcours de son exécution, le Pdac a réalisé deux campagnes de financements, l'une en 2018 et l'autre en 2019. Cela a permis de monter 1500 plans d'affaires dont 782 ont été retenus et acceptés par la commission nationale de validation. La première campagne a permis de retenir 111 plans d'affaires dont 102 pour les groupes de producteurs, 5 pour la population autochtone et 9 pour les micro, petites et moyennes entreprises. La deuxième sensibilisation, quant à elle, a sélectionné 782 plans d'affaires

A ce jour, 777 plans d'affaires ont été signés, engageant ainsi l'Etat pour près de 12 milliards FCFA. Les premières tranches ont été presque totalement versées, à l'exception de quelques zones, du fait des délais de traitement des transactions financières observés par les banques et les micro-finances.

Plus de six milliards ont été ainsi payés entre juin et octobre de l'année en cours par le Projet, au profit des bénéficiaires. Il reste cinq bénéficiaires de plans d'affaires qui n'ont pas encore signé leurs conventions de financement avec le Pdac, parmi lesquels, trois micro-entreprises et un groupe de producteurs.

Notons que le financement des plans d'affaires a permis de toucher près de 11000 producteurs dont près de 6000 femmes et 706

autochtones.

« Les besoins sont tellement énormes qu'il y a déjà des rubriques épuisées. Il s'agit par exemple du financement à coûts partagés, ayant permis à plusieurs exploitants de se relancer », a indiqué le ministre de l'Agriculture avant de relever : « Il va falloir que nous négocions des ajouts qui nous permettront de poursuivre l'intéressement des opérateurs ruraux. Un seul projet ne saurait les satisfaire. Nous nous battons pour que d'autres projets se mettent en route. »

Des nouveaux villages agricoles d'Imvouba et de Nkouba seront relancés

Le gouvernement compte sur le fonds koweïtien pour redresser les nouveaux villages agricoles de Nkouba et d'Imvouba, abandonnés depuis quelques années déjà.

« La première expérience a échoué. Nous y repartirons pour redresser et s'assurer que ces villages vont remplir les missions qui leur avaient été confiées initialement, celles de produire le poulet de chair et les œufs de table destinés à inonder le marché local », a déclaré le ministre Henri Djombo.

« Nous allons les relancer avec les fonds extérieurs. C'est illusoire d'attendre les fonds internes au regard des difficultés que l'Etat éprouve pour financer l'action gouvernementale. Nous nous battons pour bénéficier de l'appui des autres pour développer notre agricul-

ture. Ce que nous visons, c'est assurer la sécurité alimentaire par tous les moyens », a-t-il poursuivi.

La flotte de la pêche maritime sera réduite

Par mesures administratives, le gouvernement a décidé de réduire la flotte de la pêche maritime de Pointe-Noire. Actuellement à 78 armements, le nombre de bateaux sera ramené à 50 très prochainement.

« Pour assurer une meilleure gestion de ce secteur; la loi est sur la table du gouvernement », a fait savoir Henri Djombo qui s'est, en même temps, inscrit en faux concernant les fake-news divulguées par certaines ONG internationales, faisant état de la disparition, avec le temps, du poisson, à cause de la surpêche par de nombreux bateaux chinois à la mer de la ville côtière.

« Il y a des rapports internationaux qui indiquent la diminution des réserves de poissons à cause du changement climatique et à la pollution maritime. Cela ne concerne pas seulement le Congo, c'est une tendance mondiale », a-t-il souligné.

Rappelons que le plan national de développement (PND) 2018-2022 a retenu l'agriculture, au sens large, comme l'un des secteurs clés pour le développement et la diversification économique du Congo. Le cadre budgétaire de PND a prévu près de 1340 milliards FCFA pour financer les programmes agropastoraux et halieutiques.

Lopelle Mboussa Gassia

RECENSEMENT DES ENTREPRISES

L'étape décisive du dénombrement

Après le repérage des unités économiques et la cartographie des zones de déploiement des agents recenseurs, l'Institut national de la statistique (INS) vient d'entamer, à Brazzaville, le 22 octobre, le dénombrement des entreprises sur l'ensemble du pays.



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/DR en place par l'exécutif », a indiqué Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La phase de dénombrement consiste au comptage physique au moyen de porte-à-porte. Lors des précédentes phases réalisées l'an dernier, près de 82 mille unités économiques ont été identifiées sur le territoire national, évoluant aussi bien dans le secteur formel qu'informel. Les informations déjà recueillies vont être complétées au fur et à mesure du comptage physique.

Lançant l'opération de dénombrement, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a fait savoir que celle-ci visait à structurer le secteur privé et permettre la construction d'une économie diversifiée. À en croire la ministre, cette opération va contribuer à la mise en place d'un système intégré et structuré d'information sur les statistiques d'entreprises, à travers un répertoire de référence qui n'existe pas à ce jour.

« Le recensement général des entreprises (Regec) permet de combler un retard, celui de disposer, enfin, d'informations statistiques fiables et complètes sur la nature et la structure des entreprises exerçant au Congo (...) Le répertoire de référence servira de base de sondage aux enquêtes d'entreprise. Il permettra surtout d'actualiser et de mettre en place les indicateurs structurels et conjoncturels pour la formulation, le suivi et l'évaluation améliorés des politiques de développement mises

Volonté affichée

En effet, dans un message délivré le 20 octobre dernier, à l'occasion de la commémoration de la troisième édition de la Journée mondiale de la statistique, la ministre de tutelle a réitéré l'engagement du gouvernement de doter la République du Congo d'un système statistique fiable. Cette volonté de moderniser le tissu économique local bénéficie de l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Mais le pays a besoin d'autres moyens pour accroître ses réformes du secteur de la statistique nationale, notamment du secteur des entreprises, de l'emploi. « Je saisis cette occasion pour inviter d'autres partenaires au développement, tant bilatéraux que multilatéraux, à nous accompagner, eux aussi, dans les efforts déployés par le Congo dans la mise en œuvre des options prioritaires du gouvernement en la matière. Comme toutes grandes enquêtes réalisées selon les normes internationales, le Regec connaît plusieurs étapes décisives », a martelé la ministre.

Fiacre Kombo et Chancelle Ngolo (Stagiaire)

LE FAIT DU JOUR

Reddy se bonifie en «session acoustique»

Un compact-disc de 11 titres, un brin nostalgique du passé plutôt riche de cet artiste-musicien resté longtemps chez Papa Wemba, mais en tout lieu intense dans sa thématique et son tempo. Reddy Amisi, je veux parler de lui, livre, cette année 2020 à deux petites longueurs de la fin, une compilation qui se digère plutôt bien. Ce n'est pas de la nouveauté qu'il s'agit, car le chansonnier à la voix claire, un peu plaintive, revient sur ses succès d'hier. Du nouveau avec l'ancien ? On peut dire cela sans lui nier cette sorte d'originalité dans la continuité et lui enlever ce qui conforte le choix qu'il a opéré car le chant est impeccable et la rumba entraînant. Du vin on dirait qu'il s'est bonifié.

Au contraire des premiers enregistrements de ces chansons connues des fans de Reddy, le rythme de « session acoustique » est tranquille. On peut même dire que des fois l'artiste est apparu relâché, peut-être relaxe, pour mieux faire entendre les bouts de phrases qu'une orchestration saccadée dédiée au show rend parfois inaudibles. Il chante seul, comme à son habitude, mais il chante distinctement, ne manque pas d'aligner les noms de ses potes, de ses adules, de ses fréquentations. La preuve, la copie dont je parle m'a été offerte, gracieusement, par l'un d'eux. Il est connu du milieu que le citer n'ajouterait rien de particulier. Pour autant je tiens à l'en remercier.

Zakina, Miss Okito, Orphelin, Bo-

mengo ata kala, et bien d'autres titres résumant l'ensemble. Une autre réussite de ce disque : on ne reste pas sur une chanson toute la journée. Le texte de chant le plus long fait 6, 2 mn, tous les autres s'égrènent en 4mn, 5mn et poussière. Parce que le thème de « Assistant social » semble lui tenir à cœur, Reddy lui a consacré le temps rappelé plus haut, 6,2 mn. Dans le contexte africain et aussi celui de chez lui, dans les deux Congo, il sait que la solidarité est indispensable pour la vie en société. Et aussi qu'elle peut être avare de reconnaissance.

Afin de ne pas paraître incomplet dans sa compilation, l'ex-sociétaire de Viva la musica avec le Kuru et chef coutumier du village Molokai, refermé depuis la disparition de ce

dernier il y a de cela quatre ans, le vénère. « Hommage à Papa Wemba », ainsi est intitulé le onzième texte de chant du disque. Il lève la voix et déclame certains vocaux chers à son mentor. C'est un fils qui n'est pas prêt d'oublier le père qui l'a porté à bout de bras un long moment de sa carrière, qui a visité l'Europe, l'Amérique et l'Asie en sa compagnie, qui s'est fait connaître des mélomanes de Kinshasa, de Brazzaville et de la cinquantaine de capitales africaines grâce à cette complicité. L'Afrique, justement, le continent qui ne lui manque pas.

Soufflant à peine ses soixante bougies, Namuisi Mela Remy-Jules dit Reddy Amisi, le patron de la Casa do Canto, a sa voix toujours aussi éclatante.

Gankama N'Siah



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI) REOI NO. UNFPA/COG/01/2020

Pour l'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO-BRAZZAVILLE

Madame/ Monsieur,

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pour faciliter l'exécution de ses programmes et projets.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancée à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

ELIGIBILITE:

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.

Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

1. PROFIL DE LA COMPAGNIE

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

1.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)

• Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

1.2 Description des services et biens à fournir

• Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

1.3 Expérience

• Inclure un tableau récapitulatif des projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

1.4 Personnels et contacts

• Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultance, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

1.5 Capacité financière

• Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (si applicable).
• Justificatif récent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales (RIB récent accompagné d'une attestation de la banque).

II. DOMAINES D'ACTIVITES ET EXPERTISE

II.1 Matériels roulants (vente, location et services connexes)

• Ambulance, véhicules 4x4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.

• Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.

• Entretien et réparation des moyens roulants.

II.2 Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés

• Equipements 1 kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI), confection de masques de protection contre le COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène (sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc.), fourniture de tests médicaux (VIH, COVID-19, etc.).

II.3 Communication et services similaires

• Enquête, sondage et recherche:
- Conception-redaction et édition des rapports, études, publication, stratégies politiques, etc.

• Production audiovisuelle :

- Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de film-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;

- Spots publicitaires (spots animatiques, jeux de personnage, bandes dessinées, etc.).

• Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et Reprographie de documents :

- Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)

- Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Fact-sheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.

• Publication et diffusion de supports :

- Location ou achats d'espaces publicitaires - Grille tarifaire presse quotidienne.

• Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).

• Publicité et annonce.

• Fourniture de connexion internet et services mobile.

II.4 Évènementiel

• Restauration et services traiteur.

• Location de salle, location chaises, location de chapiteaux, et autres fournitures et matériels.

• Décoration des salles, sites, stands, etc.

• animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesse, etc.

II.5 Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)

• Equipement de communication (Radio HF, UHF/NHF, satellite, téléphone, etc.).

• Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivirus, Microsoft Word, Dvd, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).

• Equipement de sécurité (CCTV, contrôle d'accès, détecteur de métaux et mouvement, porte coulissant etc.).

• Groupes électrogènes.

....Eouture.et..consommables.de,bureau ...

• Mobilier de bureau.

• Autres (à préciser).

II.6 Compagnies de génie civil et bâtiment

• Construction/Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes, ponts, pistes, forages, hôpital etc...).

• Matériaux de construction et matériels électriques.

• Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

II.7 Environnement et salubrité

• Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

II.8 Transport, hébergement et services connexes

• Livraison de courrier, livraison de matériels divers.

• Transport et dédouanement (transitaire).

• Services de voyages.

• Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

II.9 Services professionnelles (formation, consultation, assistance technique, etc.)

• Gestion des activités génératrices de revenu (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).

• Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.

• Renforcement de capacité pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.

• Suivi et Evaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).

• Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

II.10 Autres services

• Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électroniques et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

II.11 Autres informations complémentaires à fournir :

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO

Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.)

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

II.11 Autres informations complémentaires à fournir :

• Utilisez-vous l'internet pour vos affaires ? Oui Non

• Si oui, l'utilisez-vous pour :

<input type="checkbox"/> Les appels d'offres :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La recherche d'information :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La vente en ligne :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La recherche d'emploi/consultation :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La commande de marchandises :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Le paiement/transfert d'argent :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

• Si oui - dans un Cybercafé : à domicile au bureau

• Si non :

<input type="checkbox"/> Problème de connexion dans ma zone :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Problème d'électricité :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Ne sait pas utiliser un ordinateur :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Ne connaît pas l'internet :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

• Si oui au point 1 : Visitez-vous les sites suivants ?

<input type="checkbox"/> UNFPA (www.unfpa.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNFPA Congo (congo.unfpa.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PNUD (www.pnud.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNOPS (www.unops.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNGOM (www.ungom.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNGM (www.ungm.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres sites des Nations Unies (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

II.6. Disposez-vous d'un :

<input type="checkbox"/> Site Web ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Catalogue en ligne ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Votre adresse email :	<input type="checkbox"/> _____

Nota Bene:

L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations ; et de le transmettre par email à l'adresse malapet@unfpa.org

l'UNFPA à l'adresse suivante au plus tard le 4 novembre 2020.

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NREOIUNFPA/COG/XX/2020

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO

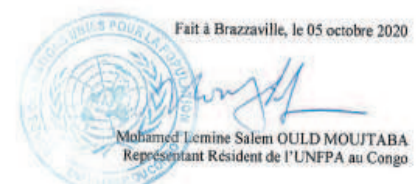
Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.)

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2020



Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA
Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

LE MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Pédagogie d'une mémoire occultée

Octobre 1940 : le 24, Brazzaville est déclarée capitale de la France libre. La petite bourgade fondée en 1880 sur la rive droite du Stanley-Pool offre une assise territoriale à la résistance proclamée à Londres en juin 1940. Le 27, le général de Gaulle prononce à la Radio Brazzaville le discours qui crée le Conseil de défense de l'empire, le gouvernement de la résistance qui permet à la France libre de poursuivre la guerre. Ce sera le Manifeste de Brazzaville qui engage alors l'Afrique équatoriale française et le Cameroun dans cet effort colossal sans lequel, la France n'aurait pas été délivrée de l'occupation nazie. C'est en effet dans cette partie de l'Empire colonial que la résistance a trouvé les hommes et les ressources nécessaires pour mener son combat contre Vichy, l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Sans la participation économique et militaire de ces territoires africains, son chef n'aurait pas pu dire que la France avait combattu dès 1940.

Ce rôle déterminant joué par l'Afrique résistante a été occulté dans la France libre. Le texte fondateur de cette résistance extérieure est resté un grand inconnu de l'histoire de la grande guerre. Il est méconnu de tous. Dans la rue, plus personne ne se rappelle que De

Gaulle était venu et revenu à Brazzaville, avait prononcé plusieurs discours dont le premier, de loin le plus important fut celui qui allait sauver son pays du désastre et plus tard changer la face du monde. Dans les ouvrages d'histoire du secondaire, dans les discours officiels prononcés pour célébrer les grands moments de cette conflagration, dans les rues, sur les places et les édifices de nos villes, il n'y a pas de place pour une résistance venue d'ailleurs, de cette Afrique, hier si proche et depuis devenue plus que lointaine. Les historiens congolais ne sont pas quant à eux nombreux à s'être intéressés à la question. Et, dire cela, c'est avoir une pensée émue pour un collègue, historien de renom, auteur de l'ouvrage de référence, Brazzaville, Capitale de la France Libre publié chez L'Harmattan, Jérôme Ollandet qui depuis nous a quittés et sur la tombe duquel nous nous inclinons avec grand respect.

Avoir tu pendant 80 ans, le texte fondateur de la résistance africaine est un acte répréhensible. Aujourd'hui, le président Denis Sassou N'Guesso a l'audace et la volonté de réunir à Brazzaville, chefs d'Etat, de gouvernements, hautes autorités politiques, diplomatiques, civiles et militaires de plusieurs pays pour célébrer la

capitale oubliée de la France libre, commémorer le Manifeste et le tirer enfin de l'oubli dans lequel il a été longtemps enfermé, la France libre ayant accordé sa priorité à la résistance intérieure et au débarquement de Normandie, élevés au rang de mythe national et célébrés chaque année. Ces trois journées qui vont faire passer le Manifeste de Brazzaville de l'ombre à la lumière donnent à tous l'occasion inespérée de réparer une faute historique. Aussi, la reconnaissance de ce discours comme mémoire de la Seconde Guerre mondiale, son enseignement élargi à tous les pays concernés, son inscription au concours national de la résistance qu'il faut aussi étendre aux élèves africains doivent être quelques unes des recommandations fortes de ces journées mémorielles.

« La pédagogie d'une mémoire occultée » apparaît dès lors comme une exigence pour les peuples héritiers d'une même histoire de célébrer et de partager toutes les mémoires sans parti pris. D'où cette nécessité de la mise en place d'un ensemble de pratiques et de techniques qui aideront chacun à participer à la construction ou comme on voudra à la reconstitution de cette mémoire. S'approprier ce souvenir revient à l'inscrire dans le temps et dans l'espace. L'on doit à cet effet :

-Enseigner le 27 octobre 1940 partout où c'est nécessaire. Cela aidera les élèves à préparer le concours national de la résistance et aussi et surtout à acquérir des connaissances nécessaires à l'élaboration des outils de compréhension et de partage de ce souvenir : exposés, dossiers, expositions, représentations théâtrales...

-Inscrire le Manifeste de Brazzaville dans l'espace suppose la disponibilité de certains lieux pour l'accueillir sous toutes les formes qu'on voudrait donner à cette action. Dans la plupart de nos villes, quelques sites sont prédisposés à héberger cette mémoire. L'exemple du Rond-point de Poto-Poto à Brazzaville, qui dans le fait colonial était la limite spatiale entre la « ville blanche » et la « ville noire », pourra être étendu à plusieurs endroits dans d'autres pays. Dans la capitale congolaise, cet espace est emblématique et ce n'est pas un euphémisme que de le dire. Il grandirait encore plus à être marqué de sceau de la résistance africaine contre l'occupation nazie, lui qui abrite déjà des hauts lieux de la France libre : le Stade Eboué, le Monument Eboué, la cathédrale Sainte-Anne et le bâtiment de la maison commune qui deviendrait Maison de la France Libre. De cette

place partent, l'Avenue de France que l'on pourrait transformer en Avenue de la France Libre et l'Avenue de la Paix où est située la Maison des Combattants qu'il ne serait pas sacrilège de rebaptiser en Maison des Combattants de la Résistance Africaine. La grande aire du rond-point, au confluent de cinq rues et avenues serait la Place du 27 octobre 1940 au milieu de laquelle devrait se dresser haut dans le ciel, l'Insigne de la médaille de l'ordre de la Libération créée le 16 novembre 1940 à Brazzaville, un monument pour dire la reconnaissance de la France à l'Afrique résistante.

Artistes, historiens et enseignants d'histoire du secondaire..., regroupés au sein d'un collège sous la férule de la commission histoire de la mairie de Brazzaville, aidés par la fondation Charles de Gaulle seront, nous osons l'espérer, ? plus inspirés et plus imaginatifs que nous n'avons pu et su l'être pour rendre plus concrète la volonté affichée du chef de l'Etat de faire de la mémoire, de cette mémoire occultée et désormais réhabilitée, un outil de connaissance et de partage, pour un rendez-vous du 27 octobre qu'il nous importe de pérenniser et qu'il ne nous sera plus permis de manquer.

Ebiatsa Hopiel,
historien et écrivain

28 AOÛT 1940 – 28 AOÛT 2020

80^e anniversaire du ralliement de Brazzaville à la France Libre

Le rôle majeur du bataillon des tirailleurs africains dans le ralliement de Brazzaville à la France Libre (Extrait)

En 1938, sur réquisition, le bataillon des tirailleurs africains, appelé couramment le bataillon des Saras, fut délocalisé du camp Tchad et installé au camp des travailleurs du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO sis à Ouenzé Mazanza), au nord de Poto-Poto.

Ce bataillon avait été placé sous la direction du commandant Delange, du capitaine Louis Oubre, du lieutenant Rougé-Coupigny et de l'adjudant-chef de Boissoudy.

Comme le décrit si bien Jérôme Ollandet dans son ouvrage, Brazzaville, capitale de la France Libre, Histoire de la résistance française en Afrique 1940-1944 (de la Savane), ce bataillon jouera un rôle majeur dans le coup de force qui aboutira au ralliement de Brazzaville à la France Libre le 28 août 1940.

En effet, le 27 août 1940, le général Husson, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française (AEF) et commandant supérieur des troupes en AEF, favorable au gouvernement de Vichy, réunit au Grand Quartier Général, le commandement de la garnison de Brazzaville.

Après une communication sur les événements du Tchad, du Cameroun, et de la présence à Léopoldville du Colonel Edgar de Larminat, émissaire du général de Gaulle, le général Husson annonça une série de mesures pour, selon ses propres termes, « éviter la contagion », car il devait à tout prix « rétablir l'ordre en A.E.F. ».

Il imposa les mesures suivantes :

-le renforcement de la fermeture du

trafic sur le fleuve Congo entre Brazzaville et Léopoldville ;

-le désarmement du bataillon des tirailleurs africains ;

-la relève du commandement du bataillon des tirailleurs africains, du commandant Delange, du lieutenant Rougé-Coupigny, et de l'adjudant-chef de Boissoudy, ainsi que leur assignation à résidence,

-l'arrestation de certains officiers soupçonnés de connivence avec les gaullistes,

-le renforcement de la surveillance autour des édifices et des lieux publics de la ville ;

-un couvre-feu total sur toute la commune de Brazzaville.

La ligne de défense était donc bien précisée, il s'agissait de garantir la sécurité dans la ville européenne et le long du bord du fleuve Congo, face à Léopoldville où se trouvait le colonel Edgar de Larminat, source principale du danger qui guettait Brazzaville, divisée entre les légalistes fidèles au général Husson et au gouvernement de Vichy, et les gaullistes.

Opération surprise sur la place de Poto-Poto

L'exhortation et les mesures prises par le général Husson, ce 27 août

1940, précipitèrent les événements. Constatant une faille dans le système de défense énoncé par le général Husson, qui en fait ne concernait que les quartiers de la ville européenne et Bacongo, face au fleuve Congo, le capitaine Louis Oubre, épargné par les mesures annoncées par le général Husson, en complicité avec le réseau gaulliste clandestin (dirigé par le médecin-général Adolphe Sicé), décida de passer à l'action immédiatement. Il profita du rassemblement des tirailleurs en cette soirée du 27 août 1940 pour les informer des dispositions à prendre cette nuit, notamment l'occupation et la protection de la place de Poto-Poto. Une consigne cependant : les éléments devaient se camoufler sous les tables du marché du rond-point de Poto-Poto dénommé (Zando ya imboua) en raison des chiens errants qui, à la fermeture du marché, remplacent les vendeurs et les acheteurs, pour se disputer les restes et les déchets. Ainsi, les braves soldats de Ouenzé se disputeront la nuit durant avec les chiens et les moustiques sous les tables du marché.

Aux premières heures du 28 août 1940, le capitaine Louis Oubre donne le coup d'envoi des opérations, avec pour objectifs la prise de l'armurerie (en face de l'actuel immeuble de

l'ARPCE) pour rééquiper le bataillon et libérer les officiers emprisonnés ou assignés à résidence la veille. Du côté des loyalistes, la surprise est totale. L'ennemi est censé venir de l'autre rive du fleuve Congo mais pas des cases de Poto-Poto. Personne ne peut imaginer un officier seul, aussi fou soit-il, tenter un coup de force, à la tête de quelques tirailleurs noirs. Il ne peut s'agir que d'une opération de diversion. Aussi, le commandement maintient-il son dispositif de défense face au fleuve.

L'armurerie nuitamment occupée, le gros du bataillon réarmé, les officiers assignés à résidence ou emprisonnés libérés, le groupe reconstitué, le commandant Delange reprend la main et enchaîne les succès : arrestation du commandant Descaray, commandant du camp Tchad ; sous la direction du lieutenant Morlon, prise de l'État-major et arrestation du commandant Sacquet chef d'État-major ; sous le commandement du lieutenant Rougé-Coupigny et de l'adjudant-chef de Boissoudy, occupation du Palais du gouvernement général et arrestation du général Husson gouverneur général de l'A.E.F.

En fin de matinée, l'affaire était réglée. Vive la France Libre ! Braz-

zaville peut accueillir l'envoyé du général de Gaulle en la personne du colonel Edgar de Larminat, qui suivait les événements de l'autre rive du fleuve Congo à Léopoldville.

L'accueil du colonel Larminat à Brazzaville

Dans l'après-midi, au Beach où doit arriver le colonel de Larminat, le commandant Delange veille au grain. Il s'aperçoit que l'officier commandant le peloton de la garde d'honneur chargé de l'accueil du colonel n'est pas à son poste. Renseignement pris, c'est un officier loyaliste qui s'apprête à quitter Brazzaville pour Léopoldville dans la suite du général Husson.

Très rapidement, le commandant Delange interpelle un adjudant d'origine antillaise, bien connu des Brazzavillois pour ses prouesses équestres, qui commandait une section, il prononce la phrase rituelle qui l'élève au grade de sous-lieutenant et l'installe au commandement de la garde d'honneur chargé de recevoir le colonel de Larminat. Le temps de chercher et de porter les nouveaux galons, le vide est comblé. Le colonel de Larminat est reçu avec les honneurs dus à son rang.

En raison du désordre qui régnait au centre-ville entre le départ pour Léopoldville du gouverneur Général Husson et ses partisans, et les partisans du général de Gaulle, le colonel de Larminat et son entourage furent conduits directement à la place de Poto-Poto dans l'un des locaux de la Mission évangélique suédoise, avant d'être exfiltrés la nuit tombée en un lieu sûr au centre-ville.

Telles furent les péripéties et le rôle décisif que joua la place de Poto-Poto, en cette journée historique du 28 août 1940.

Georges Mabona

Encore aujourd'hui, sur la place de Poto-Poto, des bâtiments et des monuments, tous œuvres de l'architecte Roger Erell, portent la marque de cette épopée :

- 1940, le stade Félix-Eboué.
- 1943, la maison commune de Poto-Poto, symbole de la nouvelle politique indigène du gouverneur général Félix Eboué.
- 1943, la basilique Sainte-Anne-du-Congo.
- 1945, le presbytère.
- 1945, le couvent des sœurs franciscaines missionnaires de Marie.
- 1956-1957, le monument du gouverneur général Félix Eboué, œuvre d'Eugène Jonchère, directeur de l'école des Arts et de l'Artisanat de Brazzaville, fondu dans les ateliers parisiens de Georges Rudier en 1956.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PANAFRICAIN

Lancement de la 17^e édition à Cannes

Depuis vendredi 23 octobre et ce jusqu'au 28 du même mois, Le Festival international du film panafricain de Cannes (FIFP) a démarré son rendez-vous annuel à l'hôtel Martinez et à l'Espace Miramar à la Croisette de Cannes. Le Congolais Massengo-Ma-Mbongolo défend la «congoléité»

Selon le communiqué de presse, cette 17^e édition est l'occasion de célébrer le cinéma indépendant et promet un millésime exceptionnel et beaucoup d'émotion. Certains réalisateurs se jouent des codes existants, d'autres innovent dans leur écriture cinématographique. Il souffle un vent frais et un regard nouveau panafricain sur le monde.

Le FIFP se veut d'abord un ambassadeur de valeurs humaines à travers la proposition de films, conférences, cafés littéraires, cafés culturels, musique, dîner de Gala, expositions, meetings et networking. Lors de la journée d'inauguration de cette grande rencontre cinématographique, un des moments forts a été la présentation de Massengo-Ma-Mbongolo de la «congoléité», une revendication identitaire ex-



Massengo-Ma-Mbongolo au 17^e - FIFP 2020 Crédit de photo : Loumo Bifoueni

primée sur tous les continents (Amériques, Afrique, Caraïbes) par les kongo déportés. Le public, subjugué, a manifesté une vaste empathie autour de «Malaki Ma Kongo», son champ de travail depuis plus d'une vingtaine d'années.

En cette année exceptionnelle, le jury d'action sera composé exclusivement de femmes. Il s'agit de Caroline Pochon, scénariste/réalisatrice/écrivaine, présidente du jury Fiction ; Céline Major, productrice, présidente du jury Documentaire ; Jeanne Romana, réalisatrice – écrivaine – productrice ; Nolda Di Massamba, réalisatrice – actrice – productrice ; Dorothee Audibert-Champenois, journaliste – cheffe monteure et Véronique Diarra, écrivaine, fille de l'ancien ministre congolais Paul Kaya.

Marie Alfred Ngoma

Offre exceptionnelle
Dans la limite des stocks disponibles

NOUVEAU
Rush

À partir de

321 000 | FTTC
So Crazy | mois*

06 496 96 96

*Offre soumise à conditions et sous réserve d'acceptation des dossiers. Voir modalités de financement auprès de CFAO Motors ou Société Générale Congo. Prix livraison sur Pointe-Noire.

3 YEARS TOYOTA WARRANTY up to 100,000 km

cfao MOTORS

SOCIETE GENERALE CONGO

Les candidatures ouvertes pour la 15^e édition

Les cinéastes africains, basés sur le continent et ceux de la diaspora, peuvent soumettre leurs œuvres au plus tard le 1er avril 2021, afin de participer à la 15^e édition du festival cinémas d'Afrique-Lausanne qui se tiendra du 19 au 22 août en Suisse.

Initialement prévue en juin dernier, la 15^e édition du festival cinéma d'Afrique-Lausanne avait dû être décalée dans un premier temps en août puis annulée pour une date ultérieure. A en croire les organisateurs, il était impossible de réaliser la manifestation sous sa forme habituelle, en raison de la situation sanitaire entraînée par la Covid-19 et des directives du Conseil fédéral Suisse. Aussi, la santé de chacun et la lutte pour surmonter cette pandémie devrait rester la priorité. « Pour mieux se retrouver et célébrer ce rendez-vous centré sur le partage, les rencontres et la convivialité dans des espaces physiques, nous avons jugé de tenir finalement le festival en août 2021. D'où le présent appel à films à l'endroit des cinéastes africains », ont déclaré les organisateurs. Ainsi, chaque réalisateur intéressé peut déposer sa candidature sur le site du festival.

Le Festival cinémas d'Afrique-Lausanne est une manifestation annuelle qui offre une programmation originale de films en provenance ou concernant les pays africains. L'évènement œuvre pour la promotion et la diffusion des cinémas africains, le soutien aux cinéastes, la sensibilisation artistique, tout en conservant sa dimension de divertissement culturel et convivial pour le public. Son engagement pour la diversité culturelle lui permet de concocter un calendrier artistique riche et varié. Au programme, plus de cinquante films : fictions, documentaires, dessins animés, de la comédie grand public à l'enquête historique plus pointue, en passant par des courts-métrages ou des premières réalisations de jeunes cinéastes.

D'un point de vue local, le Festival permet au public romand de découvrir des œuvres cinématographiques récentes, inédites ou peu diffusées, et de rencontrer les cinéastes, artistes et professionnels de divers horizons invités à cette manifestation. Le Festival est aussi une plateforme favorisant les rencontres entre professionnels. Le réseau qui se construit depuis plusieurs années est mis à disposition des cinéastes présents afin de permettre un accompagnement optimal de leurs œuvres et de leurs projets.

Débats, rencontres, soirées thématiques, expos photos, concerts, gastronomie et convivialité viennent enrichir l'offre cinématographique et compléter la toile de fond des projections, en salle et en open air. « Grâce à l'adhésion du public et à la reconnaissance des professionnels, la manifestation a pris de l'ampleur et connaît une notoriété grandissante à l'échelle locale ainsi que dans les milieux spécialisés du cinéma africain », en pensent les organisateurs.

Merveille Atipo

KARATÉ

Séraphin Essié nouveau patron de la ligue de Brazzaville

L'ancien président de la sous ligue de Poto-Poto –Moungali a été élu président de la ligue pilote au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 octobre à Brazzaville. Il succède à Constantin Nganongo Itoua qui n'était pas sur la liste des postulants.

Le nouveau président a ainsi obtenu vingt-six voix sur les trente-six votants. Son chantier consiste à améliorer les performances de la ligue de karaté de Brazzaville. Séraphin Essié a promis relancer les entraînements de la sélection départementale, creuset selon lui, de la sélection nationale. Il s'est engagé à organiser plusieurs compétitions et opens. Il a retenu l'organisation de la Coupe Pool Malebo, laquelle mettra aux prises les athlètes de Kinshasa à ceux de Brazzaville. Dans son programme, le nouveau président de la ligue compte aussi lancer l'Open de Brazzaville qui regroupera les karatékas de Cabinda, de la République démocratique du Congo et ceux des départements du Congo. Il n'a non plus oublié les Coupes Papa Noel et Rentrée scolaires réservées aux catégories inférieures notamment les poussins, les pupilles, les benjamins et les minimes.

Séraphin Essié est motivé par l'idée de la création « d'un collège des ceintures noires où devront se faire les équivalences de la technique des quatre écoles de karaté dont trois à Brazzaville ». Il a promis restructurer les clubs et recenser tous les combattants ceintures noires ainsi que leurs grades en vue de constituer un fichier. Il a aussi fait de la formation l'une de ses priorités notamment celle des cadres techniques par l'organisation des stages avec les experts nationaux et internationaux. « Nous devons amener



Séraphin Essié, nouveau président de la Ligue de karaté de Brazzaville/Adiac

les karatékas à s'entraider en créant une mutuelle pour assister les uns et les autres. Quand tu marches dans la lumière, elle te suit de la tête au pied », a expliqué le nouveau président.

Séraphin Essié est ceinture noire 6e dan, ancien président de la sous ligue Poto-Poto-Moungali de 2009 jusqu'à son élection à la tête de la ligue départementale et directeur technique de cette sous-ligue de 2002 à 2009. Il a été président de la commission de

passage de grade à la direction technique nationale et membre de la commission d'arbitrage au Congo et juge zonal. Il sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par Jean Pierre Boutoto (premier vice-président), Alexandre Ndouniama (deuxième vice-président), Frabek Dany Elenga Pindzou (troisième vice-président), Rodrigue Ongagnia (quatrième vice-président). Bernadin Kibindza et Issa Khalil Ombola sont respectivement secrétaire

général adjoint et trésorier général adjoint. Les postes de secrétaire général et trésorier général étant à pourvoir ainsi que celui du troisième membre. Steve Ngavoula, Wilfrid Bokolo et Brigitte Kiatatouka ont été tour à tour élus comme premier, deuxième et quatrième membres. Le commissariat aux comptes est dirigé par Célestin Crepin Ngangoué.

La Ccas une fois de plus sollicitée

La Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) rappelle-le, avait annulé les résultats de l'assemblée générale électorale de cette ligue tenue le 28 septembre 2019 à l'issue de laquelle Constantin Nganongo Itoua a été réélu. Avant la mise en place des nouvelles instances, l'ancien président de la ligue a été surpris dans la salle que son nom ne soit pas sur la liste des postulants à la présidence de la ligue. Il n'a pas déposé une nouvelle candidature lui a-t-on signifié la commission.

Quelques jours avant, Constantin Nganongo Itoua avait saisi la Ccas pour contester la mise en place d'une coordination de la commission intérimaire chargée de convoquer et d'organiser l'assemblée générale électorale. Cette commission faut-il le rappeler, a été présidée par le président par intérim de la Fecoka-Ama en collaboration avec le Comité national olympique et sportif congolais et la direction générale des sports. Le 21 octobre après la phase des plaidoiries des avocats, la Ccas a déclaré irrecevable la requête introduite par Nganongo Itoua. « La chambre statuait publiquement et contradictoirement en matière de référé sportif en premier et dernier ressort, déclare irrecevable son examen au fond la requête formulée par M. Nganongo Itoua mais les dépend à sa charge », a indiqué la Ccas.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue Europa, 1re journée de la phase de groupes

Groupe A

Malgré une bonne entame de match, le CSKA Sofia de Bradley Mazikou s'incline finalement 0-2 face aux Roumains du CFR Cluj. Titulaire, le latéral gauche est éliminé par Susic sur l'action qui amène le penalty du 2-0.

Groupe C

En déplacement à Leverkusen, Nice subit les foudres du Bayer (2-6). Titulaire, Stanley Nsoki est passeur décisif pour Gouiri, qui réduit le score à la 32e (1-2). Averti à la 50e, puis remplacé à la 63e alors que le score était de 3-1 pour les Allemands.

Groupe J

Ludogorets chute à domicile face au Royal Antwerp (1-2). Tous deux testés positifs au Covid-19 après leur passage en sélection, Mavis Tchibota et Guy Mbenza manquaient à l'appel.

Bulgarie, 16e de finale de la Coupe

Beroe se qualifie pour le tour suivant en s'imposant 4-3 sur le terrain de Pirin. Alors que son équipe était menée au score, Gaius Makouta égalise à d'un tir du gauche dans le petit filet après



Stanley Nsoki, passeur décisif lors de la lourde défaite de Nice à Leverkusen (Marius Becker/Pool/AFP)

une bonne combinaison avec Minchev (1-1, 41e).

Après la pause, il est à l'origine de l'action qui amène le penalty du 2-2, après une récupération de balle et un débordement sur l'aile gauche. Et avec sang-froid, il tire,

à contre-pied, le penalty du 4-3 à la 93e. En patron, tout simplement.

Espagne, 7e journée, 2e division

Majorque est tenu en échec par Albacete (0-0). Titulaire, Jordi

Mboula a obtenu un penalty à la 51e, poussant Israfilov à la faute, mais Nadal manque sa tentative. Remplacé à la 74e.

Majorque est 8e avec 12 points.

France, 12e journée, 1re division

Quand ses milieux congolais sont à la peine, ça grimace pour Rennes. Alors que Steven Nzonzi et Eduardo Camavinga, remplacé à la 71e, ont livré leur plus mauvaise prestation de la saison, les Rouge et Noir se sont inclinés à domicile face à Angers (1-2).

Rappelons que Christ-Faitout Maouassa, blessé à une cheville, est écarté des terrains.

France, 11e journée, 3e division Boulogne-sur-Mer abandonne deux points face à Créteil (2-2). Titulaire et associé à Okou sur le front de l'attaque, Herman Mousaki a ouvert le score à la 16e après un bon service de l'Ivoirien. A la 22e, l'attaquant prêté par Caen dévie un long ballon dans la course d'Okou qui perfore la défense et obtient le penalty du 2-0. Remplacé à la pause, il a assisté depuis le banc au retour des Cristoliens. Notons que Cédric Odzoumo n'était pas dans le groupe.

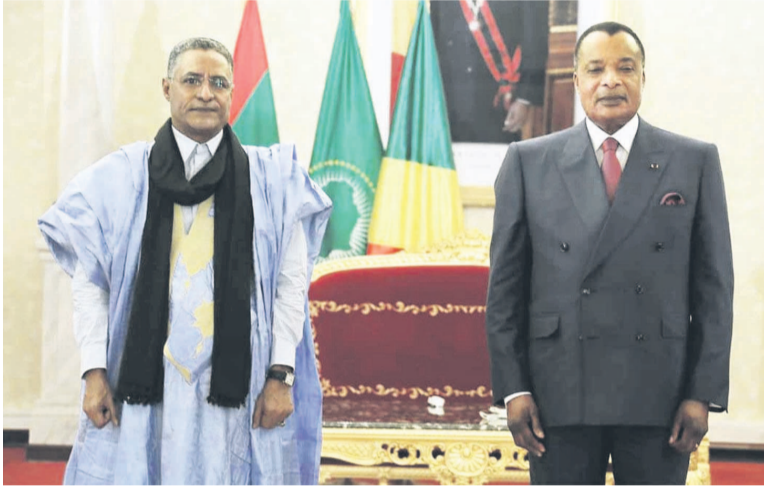
Le Mans (Durel Avounou)-Laval aura lieu lundi soir, tandis que cinq rencontres du soir étaient reportées pour cause de cas de Covid-19 dont celles de Cholet (Dembi) et du Red Star (Bazolo).

Camille Delourme

DIPLOMATIE

Deux ambassadeurs présentent leurs lettres de créance au président de la République

Le coordonnateur-résident du système des Nations unies Mburu Chris Ndungu et l'ambassadeur de la Mauritanie Sidi Ould El Ghadhy ont présenté, le 23 octobre à Brazzaville, leurs lettres de créance au chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso.



Âgé de 54 ans et de nationalité kényane, le fonctionnaire onusien prend ses fonctions au moment où les Nations unies célèbrent les 75 ans de leur existence. Il est déterminé à œuvrer aux côtés des autorités congolaises en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable.

A l'issue de l'audience avec le chef de l'Etat congolais, Mburu Chris Ndungu, a indiqué que son rôle consistait à fédérer les différentes agences de l'Onu, afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité de leurs actions au service du développement du Congo. Il agit une courroie de transmission entre le secrétaire général des Nations unies et le chef de l'Etat du pays d'accueil.

De son côté, Sidi Ould El Ghadhy (55 ans) s'est engagé à consolider les liens d'amitié et de coopération entre le Congo et la Mauritanie, deux pays liés notamment par l'accord commercial signé à Brazzaville en 1970 et celui portant création de la grande commission mixte de coopération signé également à Brazzaville en 1987.

Rédaction

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cent quatre-vingt-quatre candidats au concours d'entrée à l'IAI

Le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a lancé le 24 octobre à Brazzaville les épreuves écrites du concours d'entrée à l'institut africain de l'informatique (IAI), établissement inter-Etat basé au Gabon.

L'initiative fait partie de la poursuite, par le Congo, d'une série de formation aux métiers d'ingénieurs, d'analystes programmeurs et de mathématiciens appliqués à la gestion informatique. « C'est une opportunité offerte pour la formation dans les métiers de l'informatique. Tous les établissements inter-Etat ont un accord avec le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur et des accords avec les écoles internationales qui ont une grande renommée. La bonne formation c'est aussi en Afrique. Nous allons faire un plaidoyer pour nos bacheliers », a indiqué le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

Pour ce concours d'entrée à l'IAI, cette année cent quatre-vingt-quatre candidats ont planché sur les mathématiques, l'anglais et la culture générale.

Le ministre a rassuré les candidats, les familles et les associations des parents d'élèves et étudiants des meilleures conditions d'accueil dont le dortoir, le réfectoire, le dispositif sanitaire partenarial et autres. Pour les établissements inter-Etat d'enseignement supérieur, a-t-il indiqué, dès l'admission au concours le candidat est boursier.

« Nous espérons qu'il y ait beaucoup d'admis car l'institut est en pleine reconfiguration pour préciser son ancrage numérique... »



Lancement officiel des épreuves du concours au complexe Révolution-Gampo-Ollilou/Adiac

Nous avons besoin de cadres formés dans les métiers du secteur informatique. Nous n'avons pas encore atteint la masse critique pour nos besoins », a ajouté le ministre de l'Enseignement supérieur.

Rappelons que l'informatique est devenu un secteur d'activité incontournable des économies. Les technologies utilisées dans les différents métiers de l'informatique évoluent à une telle vitesse qu'il est devenu essentiel pour les étu-

diants désireux de s'orienter vers ce secteur de bien se former.

L'institut africain d'informatique (IAI) est une école inter-Etat basée à Libreville, au Gabon. Il a été créé en janvier 1971 à Fort-Lamy, actuel N'Djamena, la capitale du Tchad. Ses Etats membres sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, la République du Congo, le Gabon, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Fortuné Ibara

RÉFLEXION

Alors l'espoir revint ...

Ce que nous rappellera très opportunément, à partir de demain, la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de la publication par le général de Gaulle du Manifeste de Brazzaville qui lança le 27 octobre 1940 le processus de libération de la France, c'est bien que dans la sphère humaine rien n'est jamais impossible. Et que, par conséquent, l'arme la plus forte, la plus sûre que l'homme détienne entre ses mains dans les moments tragiques où tout semble le condamner est bien l'espoir.

Souvenons-nous de ce qui s'est passé lorsqu'Adolf Hitler se lança à la conquête du Vieux continent en imposant aux peuples européens la loi de la violence, du rejet de l'autre, de l'antisémitisme, de la mort, le tout au nom d'une idéologie destructrice que rien ne semblait pouvoir arrêter. N'ayant pas vu venir la vague destructrice que le « nazisme » portait en

lui depuis des années, les Etats européens, à commencer par la France qui occupait pourtant une place majeure dans cette partie du monde, se sont effondrés les uns après les autres. A l'exception, bien sûr, du Royaume-Uni qui, dès le départ affirma avec force sa volonté de conjurer le mal et s'en donna les moyens.

Or voici qu'un homme, un Français, qui avait gravi l'un après l'autre les différents échelons de l'armée française et qui avait vécu dans sa jeunesse les terribles épreuves de la Première Guerre mondiale décida d'incarner l'espoir que son peuple attendait, espérait alors même que les armées allemandes envahissaient son territoire. S'étant rendu à Londres d'où il avait lancé son appel du 18 juin afin de rassembler autour de lui tous ceux et toutes celles qui rejetaient le joug nazi, il comprit que cet appel ne rassemblerait autour de lui les forces capables de libérer la France que s'il lui

donnait un contenu concret. Et tout naturellement, ayant échoué dans un premier temps à convaincre l'Afrique occidentale de se rallier à ce noble projet, il se tourna vers l'Afrique centrale, vers le Bassin du Congo, qui manifestait de différentes façons sa volonté de le soutenir. Et c'est ainsi qu'au terme d'un périple de quelques jours il vint à Brazzaville pour donner vie à la résistance qu'il incarnait désormais.

La suite de cette belle et grande histoire sera rappelée deux jours durant cette semaine tout au long du colloque que le Congo, la France et la Fondation Charles de Gaulle organisent à Brazzaville, là même où la France s'organisa pour, trois années plus tard, retrouver sa liberté, sa grandeur. Et tout indique aujourd'hui que ces débats, ces échanges entre experts nous permettront de mieux comprendre comment s'est écrite cette grande page de l'Histoire dont

les premières lignes furent tracées à Brazzaville.

Au-delà des conclusions qui surgiront de ce vaste débat public ce qui s'impose d'ores et déjà comme une évidence est bien le fait que l'espoir demeure la plus puissante, la plus sûre, la plus efficace des armes que détiennent les nations. L'espoir c'est-à-dire la volonté d'agir pour conjurer le mal, pour rendre aux vertus fondamentales de la communauté humaine que sont la liberté et la fraternité la place qui leur revient dans notre univers collectif, pour au final imposer le respect de l'autre.

Un rappel fondé sur des faits historiques qui doit être adressé avec force à tous les peuples dans le moment comme celui que nous vivons où les vieux démons de la violence resurgissent au sein de la communauté mondiale.

Jean-Paul Pigasse